

Femmes

Journée internationale de la femme 2004

INFORMATION DE BASE

Les femmes et le VIH/sida : sensibilisation, prévention et émancipation

En 2003, l'évolution de l'épidémie mondiale de sida a connu un tournant important, les femmes représentant désormais, selon les statistiques, 50 % des personnes infectées à VIH.

Au début de l'épidémie, dans les années 80, on considérait que les femmes étaient peu exposées à un virus qui semblait ne toucher que les hommes homosexuels, les travailleurs sexuels et les toxicomanes ayant recours à des injections intraveineuses. À l'heure actuelle, parmi les dizaines de millions de personnes infectées à VIH, un grand nombre sont des femmes qui se sont vu transmettre le virus par leur mari ou d'autres partenaires sexuels. Le sida est devenu la pire pandémie de l'histoire de l'humanité, une pandémie dont personne n'est à l'abri, quels que soient son sexe, sa race, sa classe et son orientation sexuelle.

Les jeunes surtout sont menacés, en particulier les jeunes femmes qui, dans de nombreux pays, ont un accès limité à l'information et aux services de santé publique. Les jeunes femmes et les filles ont moins de chances que les jeunes hommes et les garçons de recevoir une éducation et sont plus exposées qu'eux à la coercition et à la violence dans les relations sexuelles. En raison de l'infériorité de leur statut, les femmes et les filles sont défavorisées en matière de prévention, de traitement et de soins. Dans les pays où les ressources sont limitées, il arrive que les traitements soient réservés à certains « groupes prioritaires » tels que les militaires ou les fonctionnaires.

Plus qu'une crise sanitaire, le VIH/sida constitue un obstacle au développement. L'existence de droits de propriété et d'héritage sexistes, les inégalités d'accès à l'éducation, aux services publics, à des activités lucratives et à des soins de santé en fonction du sexe, ainsi qu'une violence masculine profondément ancrée, rendent les femmes et les filles particulièrement vulnérables à l'infection à VIH. De plus, les femmes vivant avec le VIH/sida sont stigmatisées, victimes de discrimination et marginalisées.

Consciente de l'effet dévastateur que le sida a sur les femmes aujourd'hui, le Réseau interorganisations des Nations Unies sur les femmes et l'égalité entre les sexes a décidé que la Journée internationale des femmes, observée tous les ans le 8 mars, serait axée en 2004 sur les femmes et le VIH/sida.

Facteurs biologiques de vulnérabilité

L'un des cruels aspects de l'épidémie de VIH/sida est que les femmes sont biologiquement désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne la transmission du VIH. Les hommes transmettent en effet le virus aux femmes beaucoup plus souvent que les femmes ne le leur transmettent, et des études montrent qu'elles ont deux fois plus de chances qu'eux de le contracter. Dans les pays en développement, à la fin de 2003, plus de la moitié des personnes qui vivaient avec le VIH étaient des femmes et, en Afrique subsaharienne, les jeunes femmes de 15 à 24 ans avaient 2,5 fois plus de chances que les hommes de leur âge d'être infectées par lui.

Physiologiquement, les femmes sont plus vulnérables que les hommes à l'infection à VIH parce qu'elles risquent davantage qu'eux d'être victimes de microlésions au cours des rapports sexuels et parce que les tests de laboratoire montrent que le sperme contient des concentrations de VIH plus élevées par unité de volume que les sécrétions vaginales. De plus, les organes reproducteurs des adolescentes n'étant pas encore entièrement développés, ils sont plus sujets aux microlésions, en particulier lorsqu'il y a violence sexuelle. En ce qui concerne les infections sexuellement transmissibles (IST), les femmes y seraient deux fois plus vulnérables que les hommes et les IST non traitées constituent un facteur de risque supplémentaire d'infection à VIH.

Si l'utilisation et la distribution de préservatifs sont largement encouragées et financées, les microbicides et les méthodes de protection utilisées par les femmes font l'objet d'une recherche insuffisante et sont sous-financées. Les femmes étant toujours en situation de faiblesse lorsqu'elles veulent avoir des rapports sexuels protégés, il faut consacrer davantage de ressources à la recherche de méthodes de protection qui soient conçues pour elles et auxquelles elles puissent accéder.

La violence en tant que facteur de propagation de l'épidémie

Les caractéristiques biologiques et la propagation insidieuse du VIH/sida vont de pair avec tout un ensemble de facteurs sociaux, économiques et culturels défavorables et préjudiciables aux femmes. L'un des plus importants est la violence, qui aboutit à une violation de leurs droits fondamentaux les rendant plus vulnérables à l'infection à VIH.

La violence familiale est l'une des formes les plus insidieuses de la violence à l'égard des femmes. Elle est répandue dans toutes les sociétés et touche les femmes de tous âges. Dix à cinquante pour cent des femmes de tous les pays disent avoir été victimes de violences physiques de la part d'un partenaire sexuel au moins une fois dans leur vie, ces violences s'étant souvent accompagnées de violences sexuelles. Dans presque tous les pays du monde, la violence familiale est l'une des causes principales des blessures infligées aux femmes.

Dans les situations de conflit armé, les femmes sont victimes de toutes sortes de violences, notamment d'agressions sexuelles. En Bosnie-Herzégovine, au Timor-Leste et au Rwanda, des faits récents montrent que les viols et les violences sexuelles sont systématiques et utilisés comme instruments de guerre. Des données cliniques montrent par ailleurs qu'au Soudan, le pourcentage de femmes enceintes infectées à VIH est six à huit fois plus élevé dans les zones de conflit armé que dans les zones démilitarisées.

Le trafic de femmes et l'exploitation sexuelle contribuent aussi largement à exposer les femmes à l'infection à VIH et à des actes de violence et de maltraitance.

Les menaces de violence elles-mêmes peuvent gravement compromettre les efforts de prévention du sida, car la peur de la violence empêche les femmes de s'informer au sujet du VIH/sida, de se soumettre à des tests, de prévenir la transmission du VIH à leurs enfants en gestation, de se faire soigner et de demander conseil.

La coercition, facteur de risque supplémentaire

Le fait que les femmes aient souvent des rapports sexuels non désirés et ne parviennent pas à obtenir de leurs partenaires que ces rapports soient protégés contribue également à la propagation rapide du VIH parmi elles. Lors d'une enquête menée récemment en Afrique du Sud, plus d'un tiers des jeunes femmes interrogées ont dit avoir peur de refuser des avances sexuelles et plus de la moitié ont avoué n'avoir de rapports sexuels que sur l'insistance de leur partenaire. Vingt à quarante-huit pour cent d'entre elles – pourcentage alarmant – ont dit également avoir eu leur premier rapport sexuel sous la contrainte.

Le VIH est souvent transmis aux femmes par leur mari ou par un partenaire ayant plusieurs partenaires sexuels. Dans de nombreux pays, la société tolère que les hommes adoptent des comportements sexuels aussi risqués, et les y encourage même, car elle voit dans la promiscuité sexuelle une preuve de virilité. La longue période d'incubation du VIH qui précède l'apparition des symptômes du sida peut donner une fausse impression de sécurité.

Dans le monde entier, la société civile et les groupes communautaires s'emploient à faire en sorte que les pratiques, les valeurs et les comportements ne soient plus sexistes et que les efforts de lutte contre le VIH/sida tiennent systématiquement compte des problèmes des femmes.

Obstacles économiques et juridiques

L'un des autres facteurs expliquant l'ampleur de l'épidémie de sida chez les femmes est que celles-ci sont tributaires des hommes sur les plans économique et financier. L'examen des problèmes que posent la propriété, l'accessibilité et le contrôle des terres, des logements et des autres biens revêt un caractère d'urgence particulier pour les femmes ou les veuves séropositives et les enfants dont les parents sont morts du sida. De nombreux pays appliquent encore des lois discriminatoires à l'égard des femmes ou sont dotés de systèmes juridiques qui leur accordent un statut inférieur à celui des hommes.

Lorsque les femmes n'ont pas de titre de propriété ou de logement, leurs moyens d'action économiques sont réduits et elles risquent davantage d'être victimes de la pauvreté et de la violence et de se retrouver à la rue. La pauvreté peut les amener à prendre des décisions désespérées, telles que celle de supporter des relations abusives ou d'accepter des rapports sexuels non protégés pour avoir de l'argent, un logement et de la nourriture ou recevoir une éducation.

Dans de nombreux pays, les femmes acquièrent le droit de posséder des terres et des biens en se mariant. Lorsque la répudiation, le divorce ou la mort mettent fin au mariage, les droits qu'elles avaient acquis sur des terres ou un logement peuvent devenir caducs. Souvent, les femmes pauvres et analphabètes n'ont aucun moyen concret d'obtenir une aide par la voie juridique.

Ces difficultés sont aggravées lorsque les femmes vivent avec le VIH/sida. La stigmatisation et la discrimination liées au sida peuvent avoir un effet particulièrement destructeur sur elles et sur leur famille. Lorsque celle-ci les rejette pour cause de séropositivité ou que leur conjoint meurt du sida, elles risquent de perdre tous leurs droits sur les biens familiaux, en particulier dans les pays où des systèmes juridiques traditionnels sont en place. Les parents du conjoint décédé peuvent faire valoir des droits d'héritage, et les veuves et leurs enfants orphelins risquent alors de se retrouver démunis.

Améliorer le statut des femmes au moyen de réformes juridiques peut atténuer les conséquences négatives que le sida a sur elles et sur les personnes à leur charge. Renforcer leurs droits de propriété et d'héritage peut ralentir la propagation du VIH, car cela a pour effet de leur donner une plus grande sécurité et une plus grande marge de manoeuvre économiques et de les soustraire ainsi en partie à la violence familiale, aux rapports sexuels non protégés et aux autres facteurs de risque d'infection à VIH.

L'éducation des filles est indispensable

Les filles représentent 57 % des 104 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui, selon les estimations, ne sont pas scolarisés, et elles sont plus nombreuses que les garçons à abandonner leurs études pour cause de mariage précoce, de grossesse, de problèmes économiques ou de devoirs familiaux.

Dans les pays où le taux d'infection à VIH est élevé, le nombre de filles scolarisées a diminué au cours des 10 dernières années. Selon certaines études, les filles de 15 à 19 ans sont moins nombreuses que les garçons de leur âge à savoir quelles mesures élémentaires prendre pour se protéger du VIH/sida et les idées fausses sur la question sont fréquentes là où il est malaisé de se renseigner précisément. Ces idées fausses peuvent donner lieu à la création de mythes particulièrement préjudiciables aux filles, tels que celui selon lequel « avoir des rapports sexuels avec une fille vierge peut guérir du sida », par exemple.

Donner une éducation aux filles est un bon moyen de faire en sorte qu'elles soient mieux informées et mieux armées pour faire face aux aléas de la vie. Cela permet aussi d'enrayer la propagation du sida et des IST parce qu'elles

ont alors plus largement accès à l'information. Les filles qui restent longtemps à l'école et acquièrent les connaissances nécessaires pour être fonctionnellement autonomes et protéger leur santé commencent généralement leur vie sexuelle plus tard que les autres et sont mieux informées des méthodes de prévention et plus conscientes de l'importance des tests médicaux.

Les mesures recommandées pour donner une éducation à un plus grand nombre de femmes et de filles visent notamment à supprimer les frais de scolarité et à encourager les parents, à l'aide de mesures d'incitation financières, à continuer à envoyer leurs filles à l'école. Des politiques d'investissement et de prévention plus vigoureuses doivent être adoptées à tous les niveaux pour que les filles et les femmes bénéficient de l'éducation et de la protection dont elles ont besoin pour vivre dans de meilleures conditions de sécurité et être plus productives et en meilleure santé.

Partager la charge des soins

Dans le monde entier, les femmes sont les personnes chargées au premier chef du travail domestique et des soins à dispenser aux membres de la famille. L'expression « économie domestique » est parfois utilisée pour décrire les nombreuses tâches ménagères qui échoient le plus souvent aux femmes et aux filles, telles que faire la cuisine, nettoyer, aller chercher de l'eau et du bois et s'occuper des membres du ménage. Il est rare que le temps, l'énergie et les ressources consacrés à ce travail non rémunéré soient pris en compte et quantifiés, en dépit de leur substantielle contribution à l'économie nationale et à la vie sociale en général.

La pandémie de sida a sensiblement alourdi la charge des soins qui pèse sur de nombreuses femmes. La pauvreté et l'insuffisance des services publics contribuent souvent à rendre cette charge beaucoup trop lourde, avec les incidences sociales, sanitaires et économiques que cela implique. Les femmes et les filles perdent de nombreuses occasions d'améliorer leur sort en dispensant gratuitement des soins aux membres de leur famille ou à d'autres personnes atteintes de maladies liées au VIH ou au sida, car elles n'ont plus le temps de mener des activités génératrices de revenus, d'améliorer leur éducation ou de transmettre un savoir-faire. Le sida contribue à la féminisation de la pauvreté et à la marginalisation des femmes, en particulier dans les régions qu'il touche le plus durement.

Les femmes et les filles qui portent le poids du VIH/sida sur leurs épaules bénéficient rarement de tout l'appui matériel et moral dont elles ont besoin. Il faut redoubler d'efforts pour leur procurer des matériaux de formation, des articles de soin (tels que des gants jetables et des médicaments) et des suppléments alimentaires et financer leurs frais de scolarité et autres frais éducatifs. Il faut aussi que les programmes de soins à domicile prévoient de leur fournir des conseils et offrent aux veuves des possibilités de mener des activités génératrices de revenus.

Ces programmes devraient associer les hommes et les garçons aux efforts qui sont faits pour modifier les comportements traditionnels et les croyances culturelles concernant le rôle des deux sexes. Il faut que ceux-ci adoptent un comportement sexuel responsable et deviennent actifs en matière de soins et de soutien et, pour cela, aient avec les femmes des relations sexuelles égalitaires et consensuelles, leur viennent en aide lorsqu'elles sont enceintes et accouchent et participent à l'éducation des enfants. Les hommes ont un rôle essentiel à jouer pour promouvoir les droits économiques et l'indépendance des femmes, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, des conditions de travail, du contrôle des ressources économiques et de la pleine participation à la prise des décisions.

Il faut renforcer les activités de sensibilisation et faire comprendre toute l'importance du travail non rémunéré qu'accomplissent les femmes, c'est-à-dire ses coûts et avantages socioéconomiques pour elles-mêmes, leur collectivité et la société dans son ensemble. L'ONU et ses partenaires intergouvernementaux et non gouvernementaux encouragent actuellement les décideurs à assurer une protection sociale aux prestataires de soins à domicile en adoptant des mesures applicables aux niveaux mondial, national et communautaire et au niveau des ménages.

Coalition mondiale sur les femmes et le sida

En février 2004, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a créé un groupe d'hommes et de femmes qui est chargé d'étudier les moyens d'atténuer l'impact du sida sur les femmes et les filles. La Coalition mondiale sur les femmes et le sida a pour objet de mobiliser des appuis en faveur des programmes et projets liés au sida qui visent à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles, afin qu'ils aient toute l'efficacité nécessaire.

La Coalition a recensé sept principaux domaines d'activité, à savoir :

- **Prévenir l'infection à VIH** chez les filles et les femmes;
- Faire reculer **la violence** à l'égard des femmes;
- Protéger les **droits de propriété et d'héritage** des femmes et des filles;
- Faire en sorte que les femmes et les filles accèdent **aux soins et aux traitements** dans des conditions d'égalité;
- Contribuer à améliorer **les soins dispensés à l'échelle des collectivités**, en mettant l'accent sur les femmes et les filles;
- Permettre aux femmes d'accéder à **des méthodes préventives**, notamment **les microbicides et les préservatifs féminins**;
- Appuyer les efforts qui sont faits actuellement en faveur de **l'éducation universelle des filles**.

La Coalition est dirigée par un Comité directeur mondial représentant des entités très diverses (organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales et organisations de la société civile) de toutes les régions du monde. Les membres du Comité sont des femmes et des hommes exerçant des activités dans des domaines très variés (hommes politiques, scientifiques, militants et célébrités, etc.). Comme il est d'une importance capitale d'associer des personnes infectées à VIH aux campagnes de sensibilisation, le Comité directeur est composé de séropositifs à hauteur d'environ 20 %. La Coalition, qui se réunit une fois par an et affiche régulièrement les résultats de ses travaux sur un site Web, est coordonnée par ONUSIDA.

Pour un complément d'information sur la Journée internationale des femmes, veuillez contacter, au Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Amina Adam (tél. : 1 (212) 963-3169; adresse électronique : <adama@un.org>) ou Assiya Akanay (tél. : 1 (212) 963-8034; adresse électronique : <akanay@un.org>), ou bien consulter le site Web du Bureau de la Conseillère spéciale à l'adresse suivante : <www.un.org/womenwatch/daw>. Vous pouvez aussi contacter le Département de l'information de l'ONU (tél. : 1 (212) 963-2932; adresse électronique : <mediainfo@un.org>). Pour obtenir des informations sur la Coalition mondiale sur les femmes et le sida, veuillez contacter Dominique De Santis (tél. : 41-22 791-4509; adresse électronique : <womenandaids@unaids.org>).

Publication du Département de l'information de l'ONU – DPI/2343 – février 2004